Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20261012-PV149-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/10/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de SEINE-ET-MARNE

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES
GROUPEMENT FINANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU **09 OCTOBRE 2026**

P.V. n° 149
Dossier n° 2

Objet : Retrait de la délibération n° PV142-6 du 1er décembre 2025 relative à la demande d'autorisation de signer une convention de service comptable et financier (CSCF) avec la Paierie Départementale de Seine-et-Marne et la Direction Départementale des Finances Publiques de Seine-et-Marne

DÉLIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU la délibération n° PV142-6 du 1er décembre 2026 relative à la demande d'autorisation de signer une convention de service comptable et financier (CSCF) avec la Paierie Départementale de Seine-et-Marne et la Direction Départementale des Finances Publiques de Seine-et-Marne,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne concernant le retrait de la délibération n° PV142-6 du 1er décembre 2025 relative à la demande d'autorisation de signer une convention de service comptable et financier (CSCF) avec la Paierie Départementale de Seine-et-Marne et la Direction Départementale des Finances Publiques de Seine-et-Marne,

CONSIDERANT les modifications de la version initiale du projet de convention,

Décide à l'unanimité,

- **D'approuver le retrait de la délibération n° PV142-6 du 1er décembre 2025 ;**
- **De prendre acte de la nouvelle convention votée au Bureau du Conseil d'administration du 18 septembre 2026.**

La Présidente du Conseil d'administration

Isoline GARREAU